

# **Développement territorial autour des énergies renouvelables Éoliennes**

**Pierre GUILLEMANT**

**Président**





Dans son projet de territoire, la Communauté de l'Atrébatie a acté la création d'une politique énergétique locale :

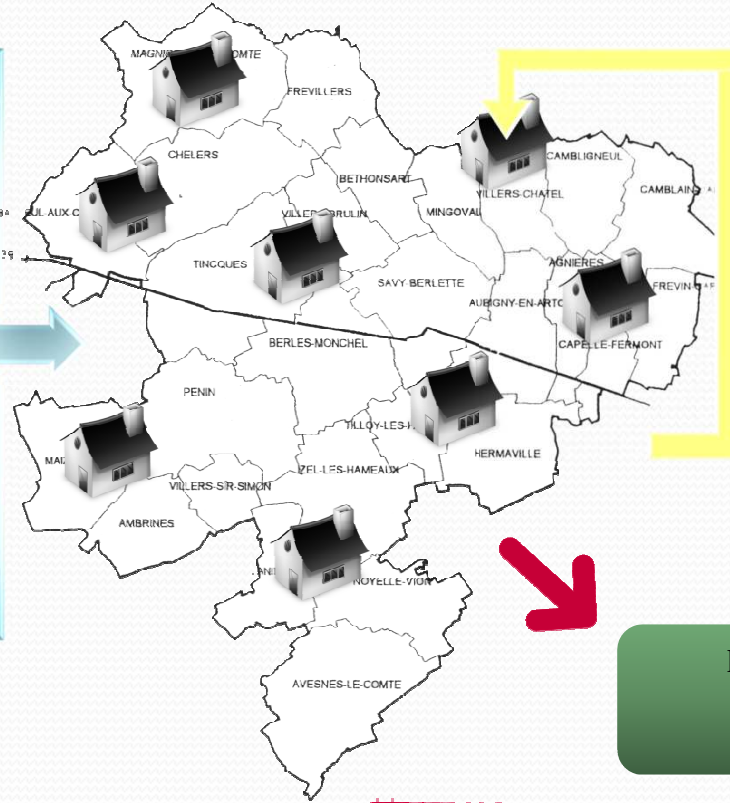
- 1) Soutenir localement le **développement des énergies renouvelables**
- 2) Faire évoluer **les savoir et savoir-faire** dans la construction
- 3) Soutenir les opérations de la **réhabilitation qualitative** du parc de bâtiment...



FEET COMMUNAUTAIRE

NÉGOCIATION

ESPACE PARTENAIRE (CONTRAT) (1)




1. Dégagent de la ressource fiscale et de la notoriété  
2. Capitalisent des savoir-faire

MAINTIEN ET CRÉATION D'EMPLOI  
CRÉATION DE RICHESSE

ENTREPRISES LOCALES  
BATIMENT CAPTENT  
LES MARCHÉS

Parc immobilier

(1) Partenaire du PCT

- 
- Le programme de réhabilitation est aujourd'hui permis par les moyens financiers dégagés du développement des ressources financières de l'éolien (mécénat + fiscalité).
  - L'existence d'un volume de travail de réhabilitation thermique permet l'évolution de savoir-faire et la montée en compétence des intervenants.



Comment avons-nous avancé ?

# Etape 1 : Etats des lieux

1.1 : Réalisation d'une analyse « empirique » des consommations des bâtiments publics du territoire  
➡ mobilisation et appropriation par les élus.

1.2 : Réalisation d'une étude de faisabilité par un BE avec production de scénarii thermiques :

- \* niveau réglementaire
- \* niveau équivalent au label BBC dans l'existant
- \* niveau de réduction de 75 % des consommations totales (« facteur 4 »).

## **Etape 2 : Construction d'un fonds économie d'énergie territoriale (FEET)**

**Principes** : Fonds d'investissements intervenant sur les chantiers communaux, intercommunaux :

- \* soit sur rénovation thermique des bâtiments
- \* soit sur l'amélioration des performances de l'éclairage public



Dans les deux cas, la **performance énergétique** est l'effet déclenchant du soutien.

**Son originalité :**

- \* le fonds est « nourri » avec une part de chiffre d'affaire de l'énergie éolienne produite sur le territoire
- \* les pourcentages et les bases d'intervention sont définis par **un cadre mais modulables selon l'implication des partenaires et l'ambition de la performance recherchée**

## **Etape 3 : construction d'une programmation (bâtiments)**

La Communauté de l'Atrébatie assure les prestations d'ingénierie auprès des maîtres d'ouvrage. Elle apporte l'ingénierie :

- \* d'animation (définition de projet, gestion de planning, ...)
- \* administrative (appel d'offre, notice technique, CEE, ...)
- \* financière (écriture des dossiers, négociation, note technique, ...)



# **Etape 4 : Mobilisation des entreprises locales** **sur les marchés**

- ❖ Travail de mobilisation des entreprises et de structuration de leur réponse :
  - Enjeux de performance thermique
  - Enjeux de territorialisation de la valeur ajoutée (CMP)
- ❖ Travail sur la montée en compétence des entreprises
  - \* les bâtisseurs (...)
  - \* la mission OPC
- ❖ Travail sur l'utilisation de matériaux bio-sourcés et ou « locaux »
- ❖ Promotion des savoir-faire